

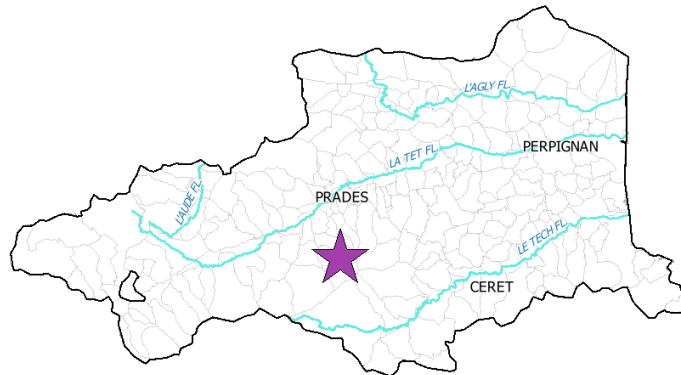
# ZNIEFF de type II n° 6612-0000 Massif du Canigou

Identifiant national : 910010899

## Modernisation de l'inventaire ZNIEFF Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Pyrénées-Orientales

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département des Pyrénées Orientales

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
66155	PY	5059 ha	26 %
66043	CASTEIL	2952 ha	15 %
66221	VALMANYA	2741 ha	14 %
66073	ESTOHER	2207 ha	11 %
66222	VERNET-LES-BAINS	1268 ha	7 %
66166	SAHORRE	1170 ha	6 %
66013	BAILLESTAVY	1140 ha	6 %
66204	TAURINYA	971 ha	5 %
66068	ESCARO	601 ha	3 %
66078	FILLOLS	450 ha	2 %
66051	CLARA	321 ha	2 %
66079	FINESTRET	104 ha	1 %
66018	LA BASTIDE	165 ha	1 %
66070	ESPIRA-DE-CONFLENT	81 ha	0 %
66123	NYER	24 ha	0 %

Le Canigou est la montagne emblématique de la Catalogne française. Du haut de ses 2784 mètres d'altitude, il domine de sa masse imposante la plaine du Roussillon au nord-est. Depuis son sommet, une longue crête linéaire culminant à plus de 2200 mètres d'altitude s'étire vers le sud-ouest sur près de 17 km, jusqu'à la frontière espagnole au Roc Colom (2507 mètres). Elle marque la séparation entre la vallée de la Têt et le Conflent au nord, et la vallée du Tech et le Vallespir au sud. La ZNIEFF « Massif du Canigou » concerne la partie nord de cette crête. Elle englobe le sommet du Canigou et tous les versants compris entre la vallée de la Lentilla à l'est et la crête dominant la vallée de Rotja à l'ouest. Cette vaste entité offre un étagement altitudinal parmi les plus importants de la région, partant de 350 mètres environ au bas de la vallée de la Lentilla pour atteindre 2784 mètres du sommet du Canigou. L'exposition dominante est nord et l'ensemble des versants dépendent exclusivement du bassin versant de la Têt. Outre la Lentilla et le Rotja, plusieurs autres torrents entaillent les pentes de ces hauts reliefs comme le Llech, la Llitéra ou le Cady. Certaines d'entre elles forment des gorges étroites, profondes et difficilement accessibles.

D'un point de vue géologique, les granites et les gneiss, à un degré moindre les schistes, constituent le soubassement. Ces roches compactes, dures et siliceuses, associées à l'important dénivelé que doivent dévaler les rivières, sont à l'origine du caractère encaissé de la plupart des vallées. Dans les spectaculaires cirques glaciaires sculptant le sommet Canigou et les crêtes sommitales, des formations superficielles masquent çà et là ce socle. Elles sont constituées par des éboulis souvent grossiers formant des casses parfois très étendues sur les versants, ou par des dépôts morainiques d'origine glaciaire accrochés le plus souvent aux têtes des vallées.

La végétation est essentiellement silicicole. Elle se compose majoritairement de forêts, avec des hêtraies-sapinières et des pinèdes très étendues de Pin à Crochets. Dans les parties basses et en soulanes, ces formations sont remplacées par des pinèdes de Pin sylvestre et des chênaies associées à des formations arbustives de type maquis. Au niveau des parties sommitales, à l'étage alpin, les landes et les pelouses sont dominantes. Ponctuellement, des affleurements calcaires permettent l'installation d'une flore calcicole originale de par leur rareté.



## Massif du Canigou

Identifiant national : 910010899

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

L'activité humaine principale est centrée sur la forêt et le pastoralisme. Le tourisme est également bien présent. De nombreux sentiers de randonnées sillonnent ce territoire avec notamment le GR 10 (sentier de randonnées traversant les Pyrénées dans leur longueur), le GR du Tour des Réserves naturelles, le GR 36 du Tour du Canigou, le GR 83 de la Grande Randonnée Transfrontalière et la HRP (Haute Randonnée Pyrénéenne). Sur leur tracé, deux importants refuges, le chalet des Cortalets et le refuge de Mariailles, sont implantés de part et d'autre du Canigou, respectivement au nord et au sud-ouest. Ils sont les points de départ pour de très nombreux randonneurs se rendant au sommet du Canigou, lieu très prisé tant pour le symbole que représente cette montagne aux yeux des Catalans que pour la vue panoramique qu'il procure sur la plaine. D'autres activités de loisirs sont encore notées sur le massif comme le canyoning, notamment dans les vallées encaissées du Llech, du Cady ou de Saint-Vincent.

A noter qu'une grande partie du territoire est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes que sa partie sud-ouest, sur la commune de Py, est classée Réserve naturelle nationale.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

#### La montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La haute vallée du Conflent	211.0 ha	1 %
Les massifs du Canigou et du Puigmal	18437.0 ha	96 %

#### Les contreforts de la montagne

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La vallée-verger	242.0 ha	1 %
Le massif des Aspres	373.0 ha	2 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

#### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	19.0 ha	0 %
113	Bâti diffus	31.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	3.0 ha	0 %

#### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	7.0 ha	0 %
222	Vergers et petits fruits	8.0 ha	0 %
231	Prairies	34.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	7.0 ha	0 %

#### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	7503.0 ha	39 %
312	Forêts de conifères	2352.0 ha	12 %
313	Forêts mélangées	1721.0 ha	9 %
321	Pelouses et pâturages naturels	1605.0 ha	8 %



### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
322	Landes subalpines	1739.0 ha	9 %
323	Maquis et garrigues	2.0 ha	0 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	2782.0 ha	14 %
325	Landes	1208.0 ha	6 %
333	Végétation clairsemée	238.0 ha	1 %

### Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
512	Plans d'eau	2.0 ha	0 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Versant sud du Pic de Très Estelles	6612-5130	1089 ha	6 %
ZNIEFF de type I	Réserve Naturelle Nationale de Py	6612-5137	4321 ha	22 %
ZNIEFF de type I	Vallée de la Llipodère	6612-5139	545 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Conques du Canigou	6612-5141	281 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Haute vallée du Cady	6612-5142	1021 ha	5 %
ZNIEFF de type I	Flanc nord du massif du Canigou	6612-5143	3539 ha	18 %
ZNIEFF de type I	Cirque des Cortalets	6612-5144	191 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Vallée du Llech	6612-5148	1724 ha	9 %
ZNIEFF de type I	Vallée de la Lentilla	6612-5150	2851 ha	15 %
ZNIEFF de type II	Massif des Aspres	6614-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Le Vallespir	6615-0000	3 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Haut Vallespir du Pic de Costabonne au Pla Guillem	6615-5140	2 ha	0 %
ZICO	Massif du Canigou-Carença	LR11	17601 ha	91 %

#### Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	MASSIF DU CANIGOU	FR9101475	8467 ha	44 %
ZPS	Canigou-Conques de la Preste	FR9110076	8467 ha	44 %
PNR	Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	PNR66001	11080 ha	58 %
RNN	Réserve naturelle nationale de Py	REN66005	4300 ha	22 %



## Massif du Canigou

Identifiant national : 910010899

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SITE CLASSE	Massif du Canigou	SI00000541	4949 ha	26 %

Adossée à la crête marquant la limite entre le Conflent et le Vallespir, la ZNIEFF est définie de manière à englober l'ensemble des versants nord descendant sur la vallée de la Têt. Elle s'appuie sur les éléments structurant du relief (crêtes et thalwegs) et des critères paysagers et humains (passage des versants montagneux boisés à des vallées agricoles et urbanisées) :

- au sud, la ligne de crête entre Roc Colom et le Canigou ;
  - à l'ouest, la ligne de crête séparant la vallée de Py et la vallée de Mantet ;
  - à l'est, le cours de la Lentilla ;
  - au nord, une succession de lignes de thalwegs et de crêtes, ainsi que des sentiers et des pistes. Cette limite plus délicate à suivre se situe à des altitudes variant entre 350 au nord-est et 1200 mètres au sud-ouest. Elle est définie de manière à exclure les zones agricoles et les principaux villages au pied des versants.
- Ainsi délimitée, la ZNIEFF couvre une surface de 19300 ha. Elle s'étire sur plus de 19 kilomètres d'ouest en est et environ 9 kilomètres du nord au sud.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
22.3114	Communautés flottantes de Sparganium	1
31.411	Landes à Loiseleuria	101
36.2	GROUPEMENTS DES AFFLEUREMENTS ET ROCHERS ERODES ALPINS	27
36.315	Pelouses pyrénéennes à Poa violacea	63
37.83	Mégaphorbiaies pyrénéo-ibériques	32
42.1331	Sapinières pyrénéennes à Rhododendron	84
42.5B	Forêts ibériques silicoles de Pins sylvestres	189
42.632	Forêts pré-pyrénéennes de Pins de Salzmann	1251
44.312	Forêts de Frênes et d'Aulnes fontinales	41
44.343	Galeries d'Aulnes pyrénéo-catalanes	34
51.111	Buttes de Sphaignes colorées (bulten)	
51.112	Bases des buttes et pelouses de Sphaignes vertes	2
54.111	Sources d'eaux douces à Bryophytes	48
54.452	Bas-marais acides pyrénéens à Trichophorum cespitosum	4
61.33	Eboulis pyrénéo-alpiens siliceux thermophiles	417
62.12	Falaises calcaires des Pyrénées centrales	108



62.211	Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes	185
--------	---------------------------------------	-----

**- Espèces végétales déterminantes et remarquables**

Bryophytes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	-	stricte
<i>Encalypta microstoma</i> Bals.-Criv. & De Not.	-	stricte
<i>Lophozia ascendens</i> (Warnst.) R.M.Schust.	-	stricte

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Achillea chamaemelifolia</i> Pourr.	Achillée à feuilles de Camomille	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov.	Androsace de Vandelli	stricte
<i>Anemone narcissifolia</i> L.	Anémone à fleurs de narcisse	remarquable
<i>Antennaria carpatica</i> (Wahlenb.) Bluff & Fingerh.	Pied-de-chat des Carpates	remarquable
<i>Anthemis triumfetti</i> (L.) DC.	Anthémis de Trionfetti	stricte
<i>Arabis ciliata</i> Clairv.	Arabette ciliée	stricte
<i>Armeria muelleri</i> A.L.P.Huet	Armérie de Mueller	stricte
<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam.	Genépi blanc	stricte
<i>Astrantia minor</i> L.	Petite astrance	stricte
<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botryche à feuilles de Matricaire	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Carex parviflora</i> Host	Laïche à petites fleurs	stricte
<i>Carex punctata</i> Gaudin	Laïche ponctuée	stricte
<i>Carex pyrenaica</i> Wahlenb.	Laïche des Pyrénées	remarquable
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	Dorine à feuilles alternes	stricte
<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr.	Laitue des Alpes	stricte
<i>Cirsium richterianum</i> Gillot	Cirse de Richter	stricte
<i>Draba subnivalis</i> Braun-Blanq.	Drave des neiges	stricte
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Epilobium duriaei</i> J.Gay ex Godr.	Epilobe de Durieu	stricte
<i>Equisetum hyemale</i> L.	Prêle d'hiver	stricte
<i>Erigeron atticus</i> Vill.	Vergerette d'Attique	stricte



**- Espèces végétales déterminantes et remarquables**

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	Linaigrette vaginée	pyrénées
<i>Erysimum seipkae</i> Polatschek	Vélar des Pyrénées	stricte
<i>Festuca gautieri</i> (Hack.) K.Richt. subsp. <i>gautieri</i>	Fétuque de Gautier	remarquable
<i>Festuca glacialis</i> Miegév.	Fétuque des glaciers	stricte
<i>Festuca lambinonii</i> Kerguelén	Fétuque de Lambinon	remarquable
<i>Festuca liviensis</i> (Verg.) Markgr.-Dann.	Fétuque de Livia	remarquable
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Gagée jaune	stricte
<i>Galeopsis pyrenaica</i> Bartl.	Galéopsis des Pyrénées	stricte
<i>Galium cespitosum</i> Lam.	Gaillet cespiteux	stricte
<i>Galium cometorhizon</i> Lapeyr.	Gaillet à racines chevelues	stricte
<i>Galium pyrenaicum</i> Gouan	Gaillet des Pyrénées	remarquable
<i>Galium timeroi</i> Jord.	Gaillet de Timéroly	remarquable
<i>Gentiana pyrenaica</i> L.	Gentiane des Pyrénées	stricte
<i>Geranium divaricatum</i> Ehrh.	Géranium divariqué	stricte
<i>Geranium palustre</i> L.	Géranium des marais	remarquable
<i>Geum pyrenaicum</i> Mill.	Benoîte des Pyrénées	stricte
<i>Hieracium breviscapum</i> DC.	Piloselle à tiges courtes	stricte
<i>Hypericum richeri</i> Vill. subsp. <i>burseri</i> (DC.) Nyman	Millepertuis de Burser	remarquable
<i>Iberis sempervirens</i> L.	Ibérus toujours vert	remarquable
<i>Iberis spathulata</i> DC.	Ibérus spatulé	stricte
<i>Jasione crispa</i> (Pourr.) Samp. subsp. <i>crispa</i>	Jasione crépue	remarquable
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Leontodon duboisii</i> Sennen	Liondent de Dubois	stricte
<i>Leontodon pyrenaicus</i> Gouan	Liondent des Pyrénées	remarquable
<i>Linaria alpina</i> (L.) Mill. subsp. <i>aciculifolia</i> Braun-Blanq.	Linaire à feuilles fines	stricte
<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv.	Loiseleurie couchée	stricte
<i>Luzula desvauxii</i> Kunth	Luzule de Desvaux	stricte
<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult.	Luzule des Sudètes	stricte
<i>Lysimachia ephemerum</i> L.	Lysimaque à feuilles de saule	stricte
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt	Petit muguet à deux fleurs	pyrénées



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC.	Luzerne sous-ligneuse	remarquable
<i>Mucizonia sedoides</i> (DC.) D.A.Webb	Orpin de De Candolle	stricte
<i>Myosotis corsicana</i> (Fiori) Grau subsp. <i>pyrenaeorum</i> Blaise & Kerguélen	Myosotis de Corse	remarquable
<i>Nonea erecta</i> Bernh.	Nonnée brune	à critères
<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill	Oréochloa élégant	stricte
<i>Pedicularis asparagoides</i> Lapeyr.	Pédiculaire fausse-asperge	stricte
<i>Pedicularis foliosa</i> L.	Pédiculaire feuillée	remarquable
<i>Pedicularis mixta</i> Gren.	Pédiculaire mixte	stricte
<i>Phyteuma charmelii</i> Vill. in Chaix	Raiponce de Villars	stricte
<i>Phyteuma globulariifolium</i> Sternb. & Hoppe	Raiponce à feuilles de globulaire	stricte
<i>Polygonum alpinum</i> All.	Renouée des Alpes	stricte
<i>Potentilla aurea</i> L.	Potentille dorée	pyrénées
<i>Potentilla pyrenaica</i> Ramond ex DC.	Potentille des Pyrénées	stricte
<i>Ranunculus alpestris</i> L.	Renoncule alpestre	remarquable
<i>Ranunculus pyrenaicus</i> L.	Renoncule des Pyrénées	remarquable
<i>Ranunculus thora</i> L.	Renoncule vénéneuse	stricte
<i>Sagina saginoides</i> (L.) H.Karst. subsp. <i>pyrenaica</i> (Rouy) Font Quer	Sagine des Pyrénées	stricte
<i>Salix lapponum</i> L.	Saule des Lapons	stricte
<i>Salix reticulata</i> L.	Saule réticulé	remarquable
<i>Salix retusa</i> L.	Saule à feuilles émoussées	remarquable
<i>Sarcocapnos enneaphylla</i> (L.) DC.	Fumeterre à neuf folioles	stricte
<i>Saxifraga androsacea</i> L.	Saxifrage androsace	stricte
<i>Saxifraga aquatica</i> Lapeyr.	Saxifrage aquatique	stricte
<i>Saxifraga geranioides</i> L.	Saxifrage faux-géranium	stricte
<i>Saxifraga pentadactylis</i> Lapeyr.	Saxifrage à cinq doigts	stricte
<i>Saxifraga rotundifolia</i> L.	Saxifrage à feuilles rondes	remarquable
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Senecio leucophyllus</i> DC.	Sénéçon à feuilles blanchâtres	stricte
<i>Sparganium angustifolium</i> Michx.	Rubanier à feuilles étroites	remarquable
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	Stipe à feuilles embrassantes	stricte
<i>Swertia perennis</i> L.	Swertie pérenne	stricte



## - Espèces végétales déterminantes et remarquables

### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L.	Airelle rouge	pyrénées
<i>Valeriana pyrenaica</i> L.	Valériane des Pyrénées	stricte
<i>Veronica dillenii</i> Crantz	Véronique de Dillen	pyrénées
<i>Veronica ponaë</i> Gouan	Véronique de Gouan	remarquable
<i>Veronica urticifolia</i> Jacq.	Véronique à feuilles d'ortie	stricte
<i>Viola bubanii</i> Timb.-Lagr.	Pensée de Bubani	stricte
<i>Viola parvula</i> Tineo	Petite pensée	remarquable
<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) Gray	Woodsie des Alpes	stricte

## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euproctus asper</i>	Euprocte des Pyrénées	stricte

### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	à critères
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	remarquable
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères

### Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus pseudomonticola</i>	-	stricte
<i>Carabus pyrenaëus</i>	-	remarquable
<i>Carabus rutilans</i>	-	remarquable

### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ischnodes sanguinicollis</i>	-	stricte
<i>Phaenops sumptuosa</i>	-	stricte
<i>Pytho depressus</i>	-	stricte
<i>Tetratoma ancora</i>	-	stricte
<i>Triplax aenea</i>	-	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Crypticus quisquilius pyrenaic</i>	-	remarquable
<i>Probaticus laticollis</i>	-	remarquable
<i>Stenohelops pyrenaicus</i>	-	remarquable

### Hémiptères Cicadidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Cicadetta cerdaniensis</i>	-	stricte

### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	stricte
<i>Callophrys avis</i>	Thécla de l'Arbousier	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Glaucopsyche arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	stricte
<i>Parnassius mnemosyne</i>	Semi-Apollon	stricte
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

### Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	remarquable
<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage	stricte
<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	stricte
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	remarquable

### Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Norelona pyrenaica</i>	-	stricte

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna juncea</i>	Aesche des joncs	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aegolius funereus</i>	Nyctale de Tengmalm	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	stricte
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	stricte
<i>Lagopus mutus</i>	Lagopède alpin	stricte
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	Perdrix grise des pyrénées	à critères
<i>Tetrao urogallus</i>	Grand Tétrás	à critères
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	stricte

### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius chopardi</i>	-	stricte
<i>Antaxius hispanicus</i>	-	stricte
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus saulcyi</i>	-	stricte
<i>Cophopodisma pyrenaea</i>	-	stricte
<i>Dolichopoda linderi</i>	-	stricte
<i>Ephippiger ephippiger cunii</i>	Ephippigère du Vallespir	stricte
<i>Gomphoceridius brevipennis</i>	-	stricte
<i>Omocestus antigai</i>	-	stricte
<i>Paracaloptenus bolivari</i>	-	stricte

### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Le massif du Canigou offre une configuration géographique tout à fait originale qui lui confère une identité forte. Planté au pied de la plaine méditerranéenne, il constitue le dernier bastion à l'est de la chaîne des Pyrénées pour tout un cortège d'animaux et de plantes de haute montagne. Il est ainsi marqué par un fort taux d'endémisme, et certaines espèces qui s'y observent, sont des reliques glaciaires. De par son étendue et l'importance de son amplitude altitudinale, il offre enfin des conditions climatiques très variées, avec une gamme complète de formations végétales qui se succèdent de la zone méditerranéenne à l'étage alpin. L'intérêt écologique de cette zone est renforcé par la présence de 9 ZNIEFF de type I



## Massif du Canigou

Identifiant national : 910010899

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

couvrant 80 % de sa surface.

Compte tenu de l'exposition nord dominante, la forêt est la formation végétale la plus abondante. Elle couvre les trois quarts de la surface. A l'exception de quelques milieux ouverts d'origine naturelle (éboulis, etc...) ou maintenus par l'homme (prairies et pelouses), elle est presque continue, des parties basses à la partie supérieure de l'étage subalpin vers 2000 à 2200 mètres d'altitude. Au-dessus, les landes et les pelouses la remplacent entièrement.

Aux altitudes inférieures correspondant à l'étage des chênes (un étage collinéen marqué ici par des influences méditerranéennes) et à la partie inférieure de l'étage montagnard, les formations boisées sont dominées par :

- des bois thermophiles de Chêne vert (*Quercus ilex*) et de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), associés à des maquis à Ciste à feuilles de Laurier (*Cistus laurifolius*) ou des landes à Callune (*Calluna vulgaris*) ;
- des pinèdes silicicoles de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) dans les zones sèches. Cette formation, mieux développée dans la vallée de la Têt en marge de la ZNIEFF, avec des peuplements de Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmanni*), constitue un habitat déterminant ;
- des bois de Chêne pédonculé (*Quercus robur*) disposés en plusieurs noyaux et identifiés récemment, notamment aux abords de la haute vallée de la Llitera ;
- des bois de Chêne sessile (*Quercus petraea*) ;
- des groupements forestiers pionniers à bouleaux, frênes et noisetiers qui colonisent en particulier les anciens prés de fauche, les vergers et les terrasses de cultures abandonnées ;
- des plantations de conifères (cèdres notamment) réalisées çà et là dans les parties basses ;
- des ripisylves le long des cours d'eau, comprenant notamment des « Galeries d'Aulnes pyrénéo-catalanes » et des « Forêts de frênes et d'aulnes fontinales », deux habitats d'intérêt communautaire.

Les zones encore ouvertes constituent des milieux abritant un riche cortège floristique herbacé ainsi qu'une entomofaune variée. Parmi les espèces déterminantes observées dans ces milieux sont à signaler :

- pour la flore, la Fumeterre à neuf folioles (*Sarcocapnos enneaphylla*), plante ibérique qui atteint en Catalogne la limite nord de son aire de répartition et caractéristique des rochers calcaires, l'Achillée à feuilles de camomille (*Achillea chamaemelifolia*), endémique des Pyrénées recherchant les rocailles siliceuses, la Lysimaque à feuilles saules (*Lysimachia ephemerum*), plante des suintements calcaires dont les seules populations françaises sont situées dans les Corbières et en Catalogne, la Gesse à vrille (*Lathyrus cirrhosus*), espèce des lisières et rocailles siliceuses...
- pour les insectes de la famille des Orthoptères, *Paracaloptenus bolivari*, criquet endémique des Pyrénées catalanes ;
- pour les oiseaux, le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), rapace dont plusieurs couples se reproduisent sur les corniches des escarpements rocheux des différentes vallées.

La partie supérieure de l'étage montagnard, jusqu'à une altitude moyenne de 1600 mètres d'altitude, est le domaine du Hêtre (*Fagus sylvatica*) et du Sapin (*Abies alba*). Ces arbres forment des hêtraies, des sapinières et des hêtraies-sapinières acidiphiles sur des sols peu profonds, souvent en fortes pentes et à l'ombrée. Leur sous-bois est généralement peu dense et caractérisé par la Luzule des neiges (*Luzule nivea*) et sont typiques de l'est des Pyrénées. Sur les versants les plus frais, s'installent des « Sapinières à Rhododendron », habitat déterminant. L'originalité de ces milieux est de posséder, parmi des forêts relativement jeunes, des noyaux forestiers anciens qui évoluent sans intervention de l'homme depuis plusieurs décennies. C'est le cas du bois de la Secallosa, vaste massif laissé en évolution naturelle et dont la mosaïque forestière regroupe l'ensemble des stades pionniers à sénescents de la forêt. L'existence de tels noyaux vieillissant est également favorisée par les nombreux vallons et versants escarpés inaccessibles. Cette diversité évolutive fournit une grande richesse d'habitats, véritables lieux d'expression de la biodiversité. Ainsi la présence de bois morts pourrissants, aussi bien sur pied qu'au sol, issus des processus naturels de vieillissements, constitue un chaînon essentiel des cycles écologiques et biochimiques de la forêt, avec des espèces spécialisées qui y trouvent refuge :

- des coléoptères saproxyliques comme *Pytho depressus*, *Tetratoma ancora*, *Ischnodes sanguinicollis*, *Triplax aenea*, *Tetratoma ancora*, *Phaenops sumptuosa*... ;
- des oiseaux cavernicoles nichant dans les troncs des vieux arbres comme la Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*), petite chouette des montagnes.

Sur le plan botanique, ces zones sont riches en bryophytes avec notamment la présence de *Buxbaumia viridis*, petite mousse des bois pourrissant de conifères en forêt fraîche et ombragée. Ces bois accueillent également des plantes déterminantes comme :

- le Botryche à feuilles de matricaires (*Botrychium matricarifolium*), fougère très rare possédant moins d'une dizaine de localités dans la région et en limite occidentale de son aire dans les Pyrénées-Orientales ;
- la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*), la Véronique à feuilles d'ortie (*Veronica urticifolia*), la Gagée



jaune (*Gagea lutea*)...

A l'étage subalpin, jusque vers une altitude de 2000 à 2200 mètres selon les expositions, on entre dans le domaine de la forêt de Pin à crochets (*Pinus uncinata*). Elle est installée sur de grandes surfaces, avec des noyaux de plusieurs centaines d'hectares. Différents faciès y sont relevés :

- des faciès de soulane, à sous-bois de Genévrier commun (*Juniperus communis*) et Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*), avec présence de la Véronique officinale (*Veronica officinalis*) et de la Fétuque de Gautier (*Festuca gautieri*) ;

- des faciès d'ombrée, à sous-bois de Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) et de Myrtillier (*Vaccinium myrtillus*).

Souvent imbriquée avec des landes à Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus*) dans sa partie supérieure, cette pinède héberge de nombreuses espèces patrimoniales :

- flore : Airelle du Mont-Ida (*Vaccinium vitis-idaea*), espèce commune dans une grande partie nord de la France (Auvergne, Alpes, Jura et Vosges notamment), mais possédant au niveau du massif du Canigou et de la chaîne du Puimal d'Err ses seules populations pyrénéennes.

- oiseaux : le Grand tétras (*Tetrao urogallus*), oiseau en déclin en France. Cette zone revêt une grande importance pour ce galliforme de montagne qui trouve ici de nombreux habitats favorables dans les bois discontinus de la zone subalpine.

- criquets : *Antaxius hispanicus*, espèce endémique des Pyrénées catalanes, *Chorthippus binotatus* subsp. *saucyi*, endémique des Pyrénées centrales et orientales... Ces espèces recherchent plutôt les pelouses et les landes du montagnard au subalpin.

- papillons : l'Apollon (*Parnassius apollo*), espèce dont l'aire de distribution se réduit considérablement en Europe, observé ici du piémont à la limite de la forêt dans les pelouses rocailleuses riches en orpins (*Sedum* sp.), plantes dont se nourrit sa chenille.

Au-dessus de la forêt, l'étage alpin offre un paysage typique de haute montagne, dominé par les pelouses à Nard (*Nardus stricta*), à Gispét (*Festuca eskia*) et à Fétuque couchée (*Festuca ovina* subsp. *supina*), par des landes et des landines, ainsi que par des milieux minéraux de toutes sortes (rochers, escarpements rocheux, éboulis, pierriers, casses rocheuses grossières...). Avec la haute altitude et l'exposition principalement au nord, ces milieux sont marqués par un enneigement continu pendant plusieurs mois de l'année. Un glacier rocheux au fond du cirque des Cortalet est connu pour être le plus oriental de la chaîne des Pyrénées. Nombre de ces milieux constituent des habitats d'intérêt communautaire et abritent diverses espèces déterminantes :

- des criquets : *Gomphoceridius brevipennis* dans les pelouses et landines rases des étages subalpin et alpin, *Cophopodisma pyrenaica*, endémique des Pyrénées...

- des coléoptères : le Carabe des Pyrénées (*Carabus pyrenaicus*), espèce pyrénéenne en limite orientale de son aire de distribution, liée aux pelouses et prairies humides d'altitude.

- des papillons : le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

- des oiseaux : le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*), espèce patrimoniale emblématique du site, fréquentant les landes et les rocailles d'altitude ; la Perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*), espèce endémique des Pyrénées en déclin ; des rapaces comme le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) et l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), ainsi qu'un corvidé, le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*), trois espèces fréquentant les zones rocheuses comme reposoirs et/ou comme site de reproduction ; le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), passereau dont le secteur constitue l'un des rares sites de nidification de la région.

La flore, tout autant diversifiée, s'agence selon la granulométrie du sol, la pente et l'exposition :

- dans les éboulis grossiers et les casses rocheuses siliceuses : le Sénéçon à feuilles blanches (*Senecio leucophyllus*), espèce à aire limitée à l'est des Pyrénées et au Mont Mézenc dans le Massif central, le Saxifrage faux-géranium (*Saxifraga geranioides*)...

- dans les landines d'altitude : l'Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*).

- dans les éboulis ou les pelouses écorchées : la Linaire des Alpes (*Linaria alpina* subsp. *aciculifolia*), le Galéopsis des Pyrénées (*Galeopsis pyrenaica*), endémique des Pyrénées, Gaillet à racines chevelues (*Galium cometorhizon*), endémique des Pyrénées et de Corse...

- dans les pelouses plus ou moins enrochées : l'Armerie de Mueller (*Armeria muelleri*), la Vergerette de Villars (*Erigeron atticus*), l'Epervière à tige courte (*Hieracium breviscapum*), endémique de l'est des Pyrénées...

- dans les rochers siliceux : la Woodsie des Alpes (*Woodsia alpina*), la Petite Astrance (*Astrantia minor*), l'Androsace de Vandelli (*Androsace vandellii*), le Saxifrage à cinq doigts (*Saxifraga pentadactylis*), Génépi blanc (*Artemisia umbelliformis*)...



• dans les pelouses de combes à neige : Laîche des Pyrénées (*Carex pyrenaica*), Fétuque des glaciers (*Festuca glacialis*), Orpin de De Candolle (*Mucizonia sedoides*)...

Aux étages intermédiaires, au cœur de la forêt, on note des « Mégaphorbaies pyrénéo-ibériques », habitat déterminant caractérisé par un couvert végétal herbacé haut et dense. Il abrite de nombreuses espèces patrimoniales comme le Saxifrage à feuilles rondes (*Saxifraga rotundifolia*), la Valériane des Pyrénées (*Valeriana pyrenaica*), le Stipe à feuilles embrassantes (*Streptopus amplexifolius*), la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*), la Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*), l'Epilobe de Durieu (*Epilobium duriaei*)... Plus haut en altitude, aux étages subalpins et surtout alpin, d'autres habitats déterminants sont recensés, des habitats tourbeux à bases de sphaignes comme les « Buttes de sphaignes colorées » et les « Buttes et pelouses de Sphaignes vertes », mais aussi des « Communautés flottantes de *Sparganium* », des « Sources d'eaux douces à Bryophytes » et des « Bas-marais acides pyrénéens à *Trichophorum cespitosum* ». Parmi les espèces végétales déterminantes sont à signaler la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), le Saule des Lapons (*Salix lapponum*), le Saxifrage aquatique (*Saxifraga aquatica*), le Rubanier à feuilles étroites (*Sparganium angustifolium*), la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)...

La faune inféodée à ces formations comprend les espèces rares suivantes :

- l'Aeschne des joncs (*Aeshna juncea*), libellule typiquement montagnarde que l'on peut rencontrer au niveau des étangs comme ceux des Cortalets ;
- l'Euprocte des Pyrénées (*Euproctus asper*), amphibien endémique des Pyrénées, très exigeant sur la qualité des eaux des torrents et sources qu'il fréquente ;
- des mammifères, le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) et le Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), deux espèces inféodées également aux torrents de montagnes.

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Le massif du Canigou est une zone de contact et de limite d'aire pour de très nombreuses espèces de montagne, ce qui fragilise d'autant certaines populations animales ou végétales. Elle constitue un grand écosystème de montagne, assez préservé de toute forme d'exploitation intensive et même marquée par une dynamique de colonisation par les ligneux. La forêt représente un enjeu très important compte tenu de son extension. Elle fait l'objet d'exploitations à titre privé, communal ou domanial. Pour garantir la pérennité du patrimoine biologique qu'elle abrite, il est recommandé dans les zones sensibles, d'éviter les coupes rases sur de trop grandes surfaces, d'éviter les plantations d'espèces non indigènes (notamment des conifères : cèdres, mélèzes, certains pins, épicéas, douglas...), d'adapter les calendriers de travaux aux périodes de sensibilité de l'avifaune, voire maintenir des noyaux de vieillissement. Ces contraintes sont intégrées du côté domanial et se sont accompagnées d'opérations de restauration d'habitats pour le Grand tétras.

La gestion pastorale constitue également un enjeu de taille, car elle s'exerce sur un territoire, certes plus réduit, mais particulièrement riches pour la faune et la flore.

Les parties hautes comme la haute vallée du Cady, la soulane du Barbet, le Pla Guilhem, la haute vallée de Rotja... sont des lieux d'estive parcourus par des troupeaux de bovins, d'ovins et d'équins. Si la charge pastorale est faible en certains endroits, notamment sur des zones de maigre qualité fourragère (forte pente, embroussaillement), elle est nettement plus forte, voire préjudiciable, sur les plats où les animaux stationnent plus longuement (vallée de la Llipodère, Pla Guilhem, secteurs de Py...). Cette pratique affecte dans ce cas, la richesse spécifique des pelouses et les expose davantage aux phénomènes d'érosion. Une concertation est nécessaire avec les éleveurs pour le maintien en bon état de ces milieux, menacés localement par ce surpâturage. Les habitats sensibles et vulnérables, comme les mouillères, les sources et les zones tourbeuses, sont également touchés et très dégradés par le piétinement répétés des animaux. Leur mise en défens peut s'avérer par endroit nécessaire. Dans les zones délaissées et en voie de fermeture par la lande à genêts, des opérations d'ouverture par le feu sont réalisées. Elles doivent tenir compte des préconisations formulées, en rapport notamment avec la présence de la Perdrix grise des Pyrénées et du Lagopède alpin, et se réaliser par petites tâches dans des conditions de basse température. Ces mesures sont intégrées au travers du PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) de la Lentilla et du Llech.

Dans les parties basses, plus en aval, nombre de pelouses et prairies perdent leur valeur fourragère par manque d'entretien et subissent l'inévitable colonisation par la forêt.

Comme ailleurs sur le massif, la pratique d'activités sportives de pleine nature mérite une sensibilisation des pratiquants. Avec les nombreux sentiers et l'attrait qu'offre le Canigou, la randonnée est une activité de loisirs importante du massif. Les chalets des Cortalets et de Mariailles constituent des lieux très fréquentés pour l'accès au pic du Canigou, d'une part par la crête du Barbet ou par le Pic Joffre, d'autre part par le Pla de Cady et la Cheminée. La fréquentation est particulièrement forte en période estivale avec notamment deux records annuels lors de la Trobada du Canigou pour les préparatifs de la Saint-Jean (week-end de la mi-juin) ou encore lors de la célèbre course du Canigou (premier week-end d'août). Cette surfréquentation a un fort impact, notamment par l'érosion des sols, le piétinement des végétaux ou encore le dérangement de la faune (en particulier lors des périodes de reproduction ou d'élevage des jeunes de Grand



tétras, de Lagopède alpin ou d'Isard). Depuis quelques années, une attention toute particulière est portée à la préservation et à la gestion du site. Pour cela des aménagements ont été réalisés : exclos et pose de filets de rétention des matières minérales pour faciliter les revégétalisations, balisage et réalisation d'assises de sentiers pédestres, notamment aux abords du Pic du Canigou, parking obligatoire pour les véhicules de tourisme au Ras des Cortalets et depuis peu au Randé (sous Mariailles). Par ailleurs des actions de sensibilisation et de surveillance du site sont entreprises : la circulation des pistes est réglementée (horaires de circulation, interdites la nuit ou par temps de pluie) et une permanence sur la fragilité des écosystèmes est ouverte au public au refuge.

L'activité motorisée sur les crêtes au sud de la ZNIEFF (Pla Guilhem, Roques Blanches) avait été rendue possible par la création, déjà ancienne, d'une piste inter-vallée permettant une liaison entre le Conflent et le Vallespir depuis, soit le refuge Da Silva, soit le refuge de Mariailles. Mais l'attrait de cette communication a entraîné le passage répété de véhicules motorisés en dehors de la piste carrossable. Sur ces crêtes balayées par les vents, cela s'est rapidement traduit par une forte érosion du couvert végétal et des sols, composés à cet endroit d'une grande épaisseur de matériaux fins et meubles. Pour remédier à ces dégradations, la zone est depuis interdite à toute circulation. Une re-végétalisation a été entreprise par l'Office National des Forêts, propriétaire des terrains, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Canigou dans l'une des opérations du Grand Site Classé du Massif du Canigou.

La rivière du Llech, ainsi que celles du Cady ou de Saint-Vincent, sont célèbres pour la pratique du canyoning. Cette activité peut y prendre des proportions importantes comme dans la vallée du Llech et causer des dérangements des espèces sensibles (notamment l'Euprocte des Pyrénées et le Desman des Pyrénées, deux espèces endémiques et emblématiques de ces montagnes) et des dégradations des milieux aquatiques et/ou riverains. Dans le cas du Llech, certains des nombreux sentiers qui se créent pour accéder à la rivière passent à côté de sites à chiroptères, laissés tranquilles jusque là. Les risques de dérangement désormais sont plus forts. Les anciennes mines de fer qui les abritent peuvent également être foudroyées à tout moment par les services de l'Etat pour des raisons de sécurité.

Toujours dans le registre des loisirs, l'escalade est régulièrement pratiquée sur les flancs nord/ouest du Barbet. Une surveillance et une concertation sont à mettre en place pour la préservation des milieux rupicoles, riches en espèces endémiques.

Il convient enfin de rappeler qu'en limite orientale du domaine bioclimatique alpin pour les Pyrénées, la ZNIEFF est une zone d'éventuelle régression de la richesse spécifique, du fait du changement climatique global affectant les milieux ou les dynamiques de population (échanges et renouvellement).

A noter que la ZNIEFF est concernée par divers classements et zonages :

- sites Natura 2000 du Massif du canigou (SIC) et Canigou-Conques de la Preste (ZPS) : ces sites englobent une partie de la ZNIEFF. Ils font l'objet de documents d'objectif dont la mise en œuvre devrait favoriser la prise de mesures favorables aux espèces et aux habitats d'intérêt communautaire ;
- site classé du Canigou : la partie supérieure de la ZNIEFF centrée sur le sommet du Canigou est concernée par ce classement. Une partie de cette zone est située hors zone site Natura 2000, malgré la présence d'habitats naturels d'intérêt européen. Potentiellement riche, cette zone a fait l'objet d'inventaires faunistiques et floristiques restreints ;
- réserve naturelle de Py : ce classement concerne le territoire de la commune de Py. Il permet d'assurer une protection accrue d'une partie non négligeable de la ZNIEFF. Les études et inventaires menés dans ce cadre garantissent un état de veille écologique. A titre d'exemple, l'étude récente des orthoptères (indicateurs clés de l'évolution des pelouses plus particulièrement) a révélé un cortège spécifique des plus remarquables avec notamment huit taxons déterminants pour les ZNIEFF et a permis d'évaluer l'état de santé des zones d'estive.

## 5. Sources documentaires et bibliographie

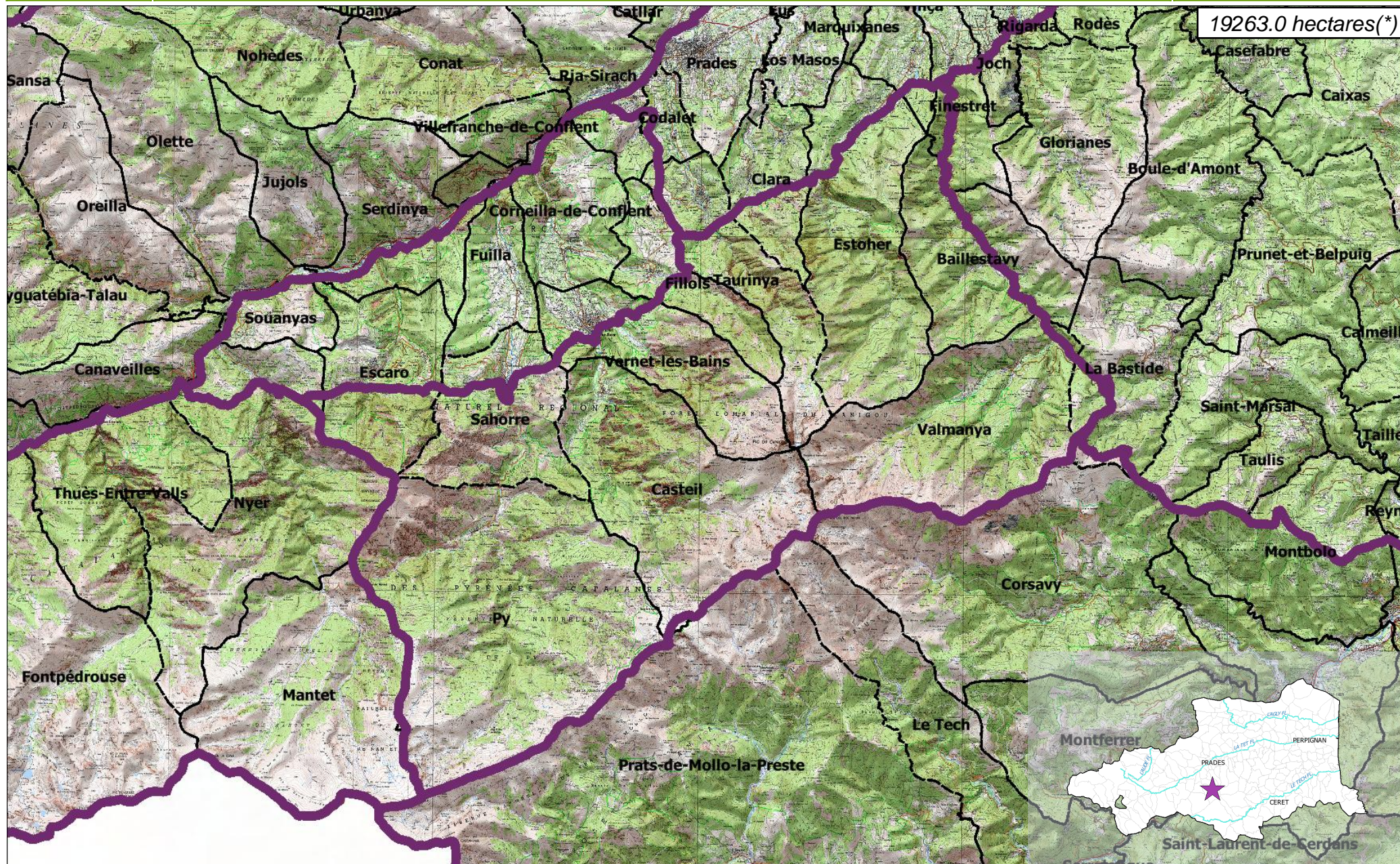
ZNIEFF de type II  
n° 6612-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :  
Pyrénées-Orientales

Massif du Canigou

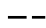

19263.0 hectares(\*)



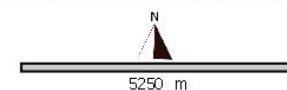
Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2349ET, 2348ET, 2249ET,  
2250ET  
Fond : IGN SCAN25

Légende

-  ZNIEFF type II
-  Limites communales
-  ZNIEFF type I
-  Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.  
\* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





**ZNIEFF**  
de type II  
n° 6612-0000

## Massif du Canigou

### 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	